

# **LEADERSHIP ET GESTION DU CHANGEMENT**

## **Prérequis**

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « *Techniques de communication professionnelle* ».

## **Finalités du module :**

### **Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### **Finalités particulières**

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- d'appréhender les fonctions et les rôles du manager et du leader ;
- d'acquérir les techniques et méthodes pour mener à bien la conduite du changement.

## **Programme :**

✓ Face à des situations issues de la vie professionnelle,

### **En leadership et management(16h + 4h d'autonomie), l'étudiant sera capable**

- de caractériser les différents rôles et fonctions du manager ;
- d'identifier des méthodes de management, de communication et de gestion des conflits ;
- d'appréhender les différents aspects de l'exercice du leadership.
- d'analyser la situation ;
- d'élaborer une critique motivée.

### **En gestion du changement (16h + 4h d'autonomie), l'étudiant sera capable :**

- de caractériser le changement (digitalisation, travail à domicile, externalisation...);
- de piloter le changement (acteurs, étapes, ressources, méthodes...).

## **Capacités terminales :**

### **Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,**

✓ face à des situations issues de la vie professionnelle

- d'élaborer une critique motivée ;
- de décrire le processus du changement.

### **Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- du niveau de pertinence de l'analyse ;
- du niveau de clarté et de précision dans l'utilisation du vocabulaire économique ;
- du degré de qualité de l'argumentation et de la critique.